



Nouveau service – Mairie d’Outarville

Les services de l’État ayant retenu la candidature de la Commune d’Outarville, la Mairie est désormais équipée d’un dispositif de recueil pour la délivrance des titres d’identité :

CARTES NATIONALES D’IDENTITÉ ET PASSEPORTS

Ce service fonctionne uniquement sur rendez-vous, à solliciter par téléphone auprès du secrétariat de la Mairie.

Créneaux d’ouverture :

du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Contact pour prise de rendez-vous et renseignements :

02-38-39-50-19

Dans la mesure du possible, les dossiers doivent avoir fait l’objet d’une pré-demande en ligne sur le site de l’Agence Nationale des Titres Sécurisés :

<https://ants.gouv.fr>

Lors de votre rendez-vous, seuls les documents originaux à fournir à l’appui de votre demande sont recevables.

Les photos d’identité ne doivent pas être découpées à l’avance.